



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **3 décembre 2018** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert  
Siège #2 - Marc Nadeau  
Siège #3 - France Loignon  
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet  
Siège #5 - Louison Busque  
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2018-12-342**

## **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1** - Séance ordinaire du 5 novembre 2018

**3.2** - Séance extraordinaire du 8 novembre 2018

**4 - VOIRIE**

**4.1** - Rapport de l'employé de voirie

**5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

**6.1** - Nomination d'un représentant et un substitut à la Régie Intermunicipale du comté de Beauce Sud

**6.2** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

**7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

- 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ
  - 8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2014-2018
  - 8.2 - Appel d'offres Étude hydrogéologique - Résultats des soumissions
  - 8.3 - Soumission thermopompes - OTJ
  - 8.4 - Soumission fenêtres et toiture - OTJ
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
  - 9.2 - Renouvellement entente relative au partage d'une ressource en communication
- 10 - 100E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
  - 10.1 - Suivi des activités du 100e anniversaire
  - 10.2 - Pose de fanions
  - 10.3 - Contrat La Capitale en Fête - Dépôt sur location chapiteau du 28 au 30 juin 2019
- 11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
  - 11.2 - Quote-part 2019 - MRC Beauce-Sartigan
  - 11.3 - Cession Marcel Fortin
- 12 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
  - 12.1 - Suivi des infrastructures municipales
- 13 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 13.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
  - 13.2 - Acceptation des dépenses
  - 13.3 - Approbation de la liste des comptes du mois
- 14 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 14.1 - Offre de service StraTJ - Réalisation Plan de mesure d'urgence - outils de gestion
- 15 - LÉGISLATION
  - 15.1 - Adoption règlement no 311 sur la gestion contractuelle
  - 15.2 - Avis de motion - Règlement no 312 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2019 et les modalités de leur perception
  - 15.3 - Avis de motion - Projet de règlement no 313 sur le traitement des élus
  - 15.4 - Calendrier des réunions régulières du conseil pour l'année 2019
- 16 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA
  - 18.1 - Ados en cavale
  - 18.2 - Mandater la firme comptable Blanchette Vachon afin de compléter le formulaire sur les prévisions budgétaires du MAMOT et être vérificateur externe pour produire les états financiers de 2018 et compléter la reddition des comptes exigée par Transport Québec
  - 18.3 - Renouvellement du contrat d'assurance MMQ
  - 18.4 - Horaire des fêtes du bureau municipal
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2018-12-343**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 5 novembre 2018**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

**2018-12-344**

### **3.2 - Séance extraordinaire du 8 novembre 2018**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 novembre 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

## **4 - VOIRIE**

### **4.1 - Rapport de l'employé de voirie**

## **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

**2018-12-345**

### **6.1 - Nomination d'un représentant et un substitut à la Régie Intermunicipale du comté de Beauce Sud**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un représentant et un substitut à la Régie Intermunicipale du comté de Beauce Sud à chaque année;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Marc Nadeau et accepté à l'unanimité de nommer madame Marie-Jeanne Ouellet comme représentante et monsieur Louison Busque comme substitut à la Régie Intermunicipale pour l'année 2019.

Adopté

### **6.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

La conseillère, madame Marie-Jeanne Ouellet, fait un résumé des différents faits saillants suite la lecture du procès-verbal de la dernière réunion de la Régie.

## **7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

**2018-12-346**

### **7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**

## **8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ**

**2018-12-347 8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2014-2018**

**2018-12-348 8.2 - Appel d'offres Étude hydrogéologique - Résultats des soumissions**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Philibert désire retenir les services professionnels d'une firme spécialisée en hydrogéologie pour compléter ses travaux de recherche en eau.

ATTENDU que les compagnies suivantes ont présenté une soumission pour cette étude, soit:

Groupe Akifer Inc. 32 762.13 \$

Laforest Nova Aqua Inc. 33 785.40 \$

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé afin d'évaluer les soumissions reçues à l'aide d'un système de pondération;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement que suite aux recommandations du comité de sélection, le conseil retienne la soumission présentée par le Groupe Akifer Inc. au montant de 32 762.13 \$.

**2018-12-349 8.3 - Soumission thermopompes - OTJ**

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par madame France Loignon et résolu unanimement d'accepter la soumission de Chauffage Crystal Climatisation pour la fourniture et l'installation de deux (2) thermopompes de 9000 BTU et 15 000 BTU, modèle Fujitsu, tel que la proposition datée du 2 octobre 2018 au montant de 10 681.18 \$, taxes incluses.

**2018-12-350 8.4 - Soumission fenêtres et toiture - OTJ**

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur Marc Nadeau et résolu unanimement d'accepter la soumission de Thompson Constructions Inc. pour la fourniture et l'installation de tôle, modèle Max 5 de couleur noire et le changement de 8 fenêtres (sans ouverture) en PVC, double verre, garantie limitée de 20 ans sur les verres énergétiques, telle que la proposition #0252 datée du 29 octobre 2018 au montant de 13 911.98 \$, taxes incluses.

La pose de la tôle se fera dès que possible au printemps, lorsque la température le permettra.

**9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

**9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**

**2018-12-351 9.2 - Renouvellement entente relative au partage d'une ressource en communication**

Reporté à la prochaine séance du conseil.

**2018-12-352 10 - 100E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

**2018-12-353      10.1 - Suivi des activités du 100e anniversaire**

Une conférence de presse aura lieu le 12 décembre prochain à 11h00 à la salle multifonctionnelle.

**2018-12-354      10.2 - Pose de fanions**

Une demande sera faite à Hydro Québec afin d'obtenir leur approbation pour la pose de fanions sur leurs poteaux. Madame Cindy Pellerin du comité du 100e anniversaire fera le suivi.

**2018-12-355      10.3 - Contrat La Capitale en Fête - Dépôt sur location chapiteau du 28 au 30 juin 2019**

ATTENDU les diverses activités lors du 100e anniversaire de la municipalité de Saint-Philibert en 2019;

ATTENDU l'offre de de La Capitale en Fête Inc. pour la location de chapiteaux du 28 au 30 juin 2019;

ATTENDU que La Capitale en Fête Inc. demande un dépôt de 50% du coût total du contrat de location qui est de 3 847.67\$, soit un montant de 1 923.84 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Marc Nadeau et appuyé par madame Louise Gilbert d'accepter l'offre de La Capitale en Fête et d'autoriser le dépôt de 50% au montant de 1 923.84 \$ pour la location de chapiteaux, tel que le contrat de La Capitale en Fête numéro 199107. Le solde de 1 923.83. \$ sera payable le 27 juin 2019.

**11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Le maire François Morin fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

**2018-12-356      11.2 - Quote-part 2019 - MRC Beauce-Sartigan**

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan a déposé son budget 2019;

ATTENDU QUE la quote-part 2019 pour la municipalité de Saint-Philibert s'élève à 25 988.65 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur René Drouin et accepté à l'unanimité d'approuver le budget 2019 de la MRC Beauce-Sartigan au montant de 25 988.65 \$.

**2018-12-357      11.3 - Cession Marcel Fortin**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Philibert a reçu le projet de cession par monsieur Marcel Fortin;

ATTENDU que la municipalité demande à ce que le plan cadastral dudit projet fasse partie intégrante du présent projet de cession;

ATTENDU que la municipalité demande à ce que la longueur et la largeur de l'immeuble cédé soit inscrite dans le projet de cession;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement que le projet de cession par monsieur Marcel Fortin soit accepté et que le plan cadastral soit intégré au projet de cession.

Adopté

**2018-12-358 12 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

**2018-12-359 12.1 - Suivi des infrastructures municipales**

**13 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**2018-12-360 13.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

**2018-12-361 13.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de novembre 2018, au montant total de 145 445.70 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	138 483.18 \$
•Salaires nets versés	5 468.90 \$
•Remises d'employeur	1 493.62 \$

**Total 145 445.70 \$**

Administration : chèque no. **C1800197 à C1800219, L1800029 à L1800033, V1800495 à V1800498**

Salaires : chèque no. **D1800136 à D1800147**

Adoptée unanimement

**2018-12-362 13.3 - Approbation de la liste des comptes du mois**

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et accepté à l'unanimité que les comptes du mois soient payés.

Adoptée unanimement

**14 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2018-12-363 14.1 - Offre de service StraTJ - Réalisation Plan de mesure d'urgence - outils de gestion**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

**15 - LÉGISLATION**

**2018-12-364 15.1 - Adoption règlement no 311 sur la gestion contractuelle**

**ATTENDU QU'**une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 2 janvier 2010, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ci-après appelé « *C.M.* »);

**ATTENDU QUE** l'article 938.1.2 *C.M.* a été remplacé, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle, la politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4<sup>e</sup> alinéa de l'article 938.1.2 *C.M.*, prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 *C.M.*;

**ATTENDU QU'**en conséquence, l'article 936 *C.M.* (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

**ATTENDU QUE** le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 5 novembre 2018;

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 *C.M.* (ou de l'article 573 *L.C.V.*), ce seuil étant, depuis le 19 avril 2018, de 101 100 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le Ministre,

d'un règlement en ce sens ;

**En conséquence, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame Louise Gilbert et résolu unanimement que le règlement no 311 sur la gestion contractuelle soit adopté.**

**2018-12-365      15.2 - Avis de motion - Règlement no 312 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2019 et les modalités de leur perception**

Avis de motion est donné par la conseillère, madame Marie-Jeanne Ouellet, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 312 « Règlement décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2019 et les modalités de leur perception »

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

**2018-12-366      15.3 - Avis de motion - Projet de règlement no 313 sur le traitement des élus**

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur René Drouin, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 313 « Règlement sur le traitement des élus »

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

**2018-12-367      15.4 - Calendrier des réunions régulières du conseil pour l'année 2019**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Louise Gilbert et accepté à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019. Les séances se tiendront à partir de 19 h à la salle multifonctionnelle, à moins d'avis public contraire.

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2019**

Les réunions régulières du conseil municipal se tiendront à partir de 19h00 au bâtiment multifonctionnel les lundis 7 janvier, 4 février, 4

mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre à moins d'avis public contraire.

**16 - SUJETS SANS RÉOLUTION**

**17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**18 - VARIA**

**2018-12-368**

**18.1 - Ados en cavale**

ATTENDU QUE la municipalité a accepté de participer au projet *Ados en cavale en 2018*;

ATTENDU QUE pour 2019, *Ados en cavale* demande une contribution à la municipalité de 50\$ par jeune inscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité que la municipalité appuie ce projet pour les jeunes en 2019 avec une contribution de 50\$ par jeune inscrit.

**2018-12-369**

**18.2 - Mandater la firme comptable Blanchette Vachon afin de compléter le formulaire sur les prévisions budgétaires du MAMOT et être vérificateur externe pour produire les états financiers de 2018 et compléter la reddition des comptes exigée par Transport Québec**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Nadeau et accepté à l'unanimité de mandater la firme comptable Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L afin de compléter le formulaire sur les prévisions budgétaires du MAMOT et être auditeur externe pour produire les états financiers de 2018 et compléter la reddition des comptes exigée par Transport Québec.

**2018-12-370**

**18.3 - Renouvellement du contrat d'assurance MMQ**

Afin de bien protéger les décideurs de la municipalité, une demande de modification de la limite d'assurance à 2 millions pour Erreurs et Omissions sera transmise à notre courtier en assurance, PMT Roy.

**2018-12-371**

**18.4 - Horaire des fêtes du bureau municipal**

Le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement pour le congé des Fêtes.

**2018-12-372**

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 21:00 hrs

---

François Morin, maire

---

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.